Envoyé en préfecture le 23/11/2023 Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le

ID: 038-213804362-20231116-231116_DEL67-DE

Rive gauche du Drac Projet de programme d'actions PAEN suite aux ateliers de co-construction

Enjeu ou problématique principal	Comment ? Actions / Aides possibles	Commentaires ou précisions complémentaires issus de la co-construction	N° Action	Importance de l'action pour les acteurs locaux (gommettes atelier). Classification de + à ++++
1 - FONCIER				
Protéger les espaces agricoles, forestiers et naturels stratégiques de l'urbanisation	Mener à bien la procédure PAEN lancée en 2021 (approbation des périmètres et du programme d'actions) Déployer le PAEN sur de nouvelles communes ou étendre, si besoin, les périmètres déjà approuvés		FON1	++++
Mettre en place une stratégie d'animation foncière au sein des périmètres PAEN	Action par étapes, pouvant se dérouler sur tout ou partie des périmètres PAEN approuvés (possibilité de travail commune par commune par exemple): 1. Etat des lieux foncier au sein des périmètres PAEN pour mieux savoir où et comment agir : - Repérage des parcelles en friche ou non exploitées et qualification des potentiels ou enjeux qu'elles présentent (agriculture, forêt, qualité de l'eau, biodiversité) - Recensement des comptes de propriété, modes de faire-valoir - Identification de problématiques foncières locales avec les acteurs concernés (agriculteurs notamment) 2. Animation foncière sur les secteurs à enjeux issus de l'état des lieux : - Information générale des propriétaires (privés ou publics) sur les outils fonciers disponibles et leurs avantages (baux ruraux, association foncière, etc.) et les réglementations (aménagement foncier, risque incendie) - Contact des propriétaires de parcelles à potentiel agricole non exploitées pour inciter à la mise à disposition d'un professionnel agricole (vente, location,) - Pour les agriculteurs : améliorer l'information sur la vente de parcelles et pour ceux qui le souhaitent : chercher des solutions avec les propriétaires pour lutter contre les modes de faire-valoir précaires (exploitation de terrains sans bail par exemple) - Parcelles à enjeux autre qu'agricole : possibilité de contacter les propriétaires pour proposer des acquisitions amiables pour forestiers, collectivités 3. Etudier la faisabilité de dispositifs incitatifs pour les propriétaires (par exemple aides au bail ou aux cessions de parcelles)	Point de vigilance : Concurrence agriculture/achat de foncier pour les loisirs (notamment pour mettre des chevaux ou diviser une parcelle agricole pour faire plusieurs jardins familiaux) / Trufficulture	FON2	++++
Mieux mobiliser le parcellaire agricole et forestier	Mobilisation au sein des périmètres PAEN, notamment sur les coteaux, des aides destinées à l'ouverture des espaces et à la reconquête agricole (défrichement, points d'eau favorisant l'ouverture des parcelles,) Accompagner les communes qui le souhaitent dans la mobilisation de la procédure biens vacants et sans maîtres Si nécessaire, et sous réserve de faisabilité réglementaire, recourrir à la procédure " terres incultes ou manifestement sous exploitées " individuelle ou collective" pour mobiliser du foncier à l'abandon		FON3	**
Organiser le parcellaire (agricole, forestier, naturel)	Promotion des dispositifs d'échanges et de cessions de parcelles du Département : ECIR (échanges et cessions amiables d'immeubles ruraux) / ECIF (échanges et cessions amiables d'immeubles forestiers) Restructurer le parcellaire agricole en mobilisant si besoin la procédure AFAFE (Aménagement Foncier Agricole, Forestier et		FON4	+++

ID: 038-213804362-20231116-231116_DEL67-DE

Importance de l'action pour les Commentaires ou précisions acteurs locaux Comment ? Enjeu ou problématique principal complémentaires issus de la (gommettes Actions / Aides possibles Action co-construction atelier). Classification de + à ++++ 2 - AGRICULTURE Accompagnement des agriculteurs destiné à faciliter les investissements collectifs, notamment les éléments suivants, ayant été identifiés par les exploitants lors de la phase de co-construction du présent programme broyeurs, matériel de débroussaillage Faciliter les investissements plateformes de compostage collectifs pour améliorer les aire de lavage du matériel d'épandage **A1** conditions d'exploitation, gagner Une fois les projets d'investissement identifiés, recherche d'aide existante sur les investissements identifiés (Europe, Etat, en rentabilité économique Collectivités...) NB : Sans aide existante, la faisabilité d'une aide départementale au titre du programme d'actions PAEN sera étudiée dans le respect du cadre réglementaire européen et national Actions d'information, accompagnement technique ou expérimentation à destination des professionnels sur Accompagner les agriculteurs l'adaptation des cultures au réchauffement climatique et appui à la mise en place de nouvelles cultures dans l'évolution de leurs pratiques A2 ++++ pour s'adapter au changement Orienter les porteurs de projets vers les aides existantes (Europe, Etat, Collectivités...) ou à défaut, étudier la faisabilité d'une climatique aide départementale au titre du programme d'actions PAÈN (dans le respect du cadre réglementaire européen et national) Associer les agriculteurs aux projets touchant aux voiries et aux pistes cyclables (concertation) Identifier et travailler les points de conflits pour la circulation agricole (ponts étroits ou en mauvais état, chicanes empêchant le passage, panneaux mal positionnés gênant la circulation, stationnements gênants pour l'activité agricole...) : - Identification des points de conflits Mise en place d'aménagements pouvant être aidés dans le cadre du présent programme : restriction d'accès, dispositifs de Améliorer la circulation des engins réduction de vitesse pour les engins hors agricoles, etc. А3 Etudier la possibilité de mettre en place un plan de circulation d'engins agricoles avec les communes agricoles Entretien des accès / dessertes des parcelles agricoles : Etat des lieux sur la gestion, l'entretien et l'accesibilité avec le matériel agricole des chemins (privés / communaux / Métro) pour accèder aux parcelles agricoles - Si besoin, mener un travail sur la réhabilitation les chemins à l'abandon potentiellement utiles pour la desserte agricole et le maintien de ces dessertes Point de vigilance : fort impact sur les finances des exploitations Accompagner les agriculteurs pour faire face aux dégradations liées à la faune sauvage : Mettre en place des rencontres agriculteurs / chasseurs pour trouver des solutions adaptées, en mobilisant la FDCI (Fédération départementale de la chasse de l'Isère) Lutter contre la dégradation des Concernant les dégradations liées à l'avifaune, la Ligue de protection des oiseaux pourrait aussi être sollicitée cultures par le gibier et faire face à A4 +++ Accompagner les agriculteurs pour faire face à la prédation (loup) : la prédation Informer les porteurs de projet des contraintes liées à la prédation Suivre l'évolution de la population de loups et son impact sur la gestion pastorale Orienter les porteurs de projets vers les aides existantes (Etat, Europe) Point de vigilance : recherche Animation suivi des porteurs de projet et des cédants : d'actions innovantes qui pourraient Favoriser la transmission et Recencer les potentiels futurs cédants : exploitants agricoles et propriétaires exploitants patrimoniaux apporter une plus-value par rapport **A5** ++ Accompagner les cédants dans la transmission de leur exploitation (avec actions innovantes ou apportant une plus-value par aux prestations classiquement l'installation rapport à ce qui se fait déjà / classiquement) proposées par la chambre d'agriculture Communication et information : Valoriser la prise en compte des · Valorisation des pratiques agro-écologiques à travers différents supports de communication (journal municipal, flyer,...) fonctions écologiques dans les Α7 auprès du grand public et des autres professionnels
- Proposer des formations aux acteurs agricoles autour des pratiques agro-écologiques exploitations

ID: 038-213804362-20231116-231116_DEL67-DE

Importance de l'action pour les Commentaires ou précisions acteurs locaux Comment ? Enjeu ou problématique principal complémentaires issus de la (gommettes Actions / Aides possibles Action co-construction atelier). Classification de + à ++++ 3 - LIEN SOCIAL / SOCIETAL Communication et information : Informer le grand public sur les pratiques agricoles et la sylviculture locale ainsi que sur les métiers associés : par exemple à travers les journaux municipaux ou des supports de communication dédiés, des évènements spécifiques (journées portes ouvertes, fête des voisins de parcelles...), à l'occasion d'une fête locale, organiser des journées "Vis ma vie de bûcheron", Valoriser l'agriculture et la sylviculture locale auprès des S1 +++ promotion de la forêt filière bois dans les écoles, etc. citoyens Promouvoir la filière maraîchère et développer la vente directe en accompagnant les agriculteurs qui le souhaitent (recensement des besoins, outils de communication...)
- Améliorer l'accueil pédagogique sur les exploitations (signalétique, problématique d'accès pour les bus...) Travailler sur les problèmes d'incivilités tels que les dépôts de déchets, pénétration de personnes dans les cultures ou prairies (promeneurs prospecteurs de métaux, engins de loisir...), problématique des animaux domestiques (déambulation, excréments présentant un risque sanitaire,...) : identifier les secteurs à problème mise en place de dispositifs d'information, voire réalisation d'aménagements en bords de parcelles (fossés, haies défensives,...) · prévention voire répression : surveillance/gardiennage, arrêté municipaux, intervention d'agents assermentés, pièges photos Gérer la fréquentation et concilier S2 ++++ les usages Améliorer la signalétique liée aux activités de loisirs pour mieux les conciler avec les activités agricoles ou forestières : balisage, fléchage,. aménagements ou entretien des sentiers et chemins existants rendus nécessaires par la pratique des activités de loisirs dispositifs d'information et d'accueil destinés au respect des activités agricoles et forestières dans le cadre des pratiques de 4 - FORET Adaptation de la sylviculture et Accompagnement / étude / expérimentation autour de la question de l'adaptation aux changements : des essences au changement Diagnostic sylvicole (sol, eau, \ldots) pour identifier les espèces résilientes localement climatique (pour éviter la Information sur les pratiques sylvicoles permettant l'adaptation au changement climatique FOR1 ++ déstabilisation de la filière tout en Test d'essences adaptées au changement climatique et mise en place de suivis permettant un retour d'expérience développant les dynamiques de Etudier l'impact du chagement climatique dans le risque incendies (classement des forêts en fonction du risque d'incendies) gestion durable de la forêt) Accompagnement technique ou expérimentation pour les professionnels, pouvant notamment porter sur les éléments suivants, ayant été identifiés lors de la phase de co-construction du présent programme : Faciliter l'accès au foncier en plaine (difficulté de développement pour les entreprises en zone urbaine) Accompagner les entreprises Accompagner le développement de l'emploi forestier et des entreprises forestières forestières dans leur volonté de FOR2 diversification ou d'évolution de Une fois les projets d'investissement identifiés, recherche d'aides existantes (Europe, Etat, Département, autres leurs activités NB : Sans aide existante, la faisabilité d'une aide départementale au titre du programme d'actions PAEN pourra être étudiée dans le respect du cadre réglementaire européen et national Accompagnement / étude / expérimentation pour faciliter les investissements, notamment les éléments suivants, ayant été identifiés lors de la phase de co-construction du présent programme : Définir une stratégie forestière avec les communes et la Métropole et mettre en place et valoriser une filière « bois local » (traçabilité "bois Vercors") Recherche de solutions pour augmenter le volume de bois exploité (organiser des coupes collectives privées / publiques) et mieux valoriser l'exploitation des feuillus (arbres en entier : grumes + branches pour le bois-energie) Accompagner les repreneurs des exploitations forestières et faire émerger le regroupement des propriétaires pour les hantiers de replantation Faciliter les investissements pour améliorer les conditions Facilité l'accès à la ressource forestière : Gérer les problématiques de desserte (points noirs) en lien avec les routes communales et métropolitaines (limitation de d'exploitation, gagner en FOR3 tonnages, étroitures, stabilité de certains ouvrages comme les ponts, réglementation contraignante limitant l'accès à certaines rentabilité économique et outes...) et simplifier les autorisations de circulation pour les grumiers améliorer l'accès à la ressource Identifier les secteurs ou la desserte est à develloper pour favoriser l'exploitation forestière et ceux à aménager pour prendre en compte le risque incendie (dessertes DFCI) Une fois les projets d'investissement identifiés, recherche d'aides existantes (Europe, Etat, Département, autres NB : Sans aide existante, la faisabilité d'une aide départementale au titre du programme d'actions PAEN pourra être étudiée dans le respect du cadre réglementaire européen et national Prise en compte des déséquilibres Identifier les zones à fort déséquilibre forêt/gibiers ou la régénération est problématique forêt/gibier (problème de FOR4 régénération dû à la pression des Rechercher des solutions pour limiter la pression du gibier sur la régénération : réouvrir des clairières pour "fixer" les cervidés, cervidés) encontre avec la Fédération de chasse de l'Isère et échanges avec les professionnels forestiers, Sensibiliser les différents acteurs/utilisateurs à la multifonctionnalité de la forêt (outil de production, richesse de la Prise en compte de la biodiversité, enjeux liés aux risques naturels et à la préservation de la ressouces,etc…) : multifonctionnalité de la forêt Organiser des rencontres entre professionels, associations et habitants (forts enjeux croisés avec le Recruter des "ambassadeurs nature" pour sensibiliser dans les zones à fort enjeux FOR5 tourisme, la biodiversité, l'eau et Proposer des formations / des actions de sensibilisation sur la biodiversité sur des secteurs de forêt les risques naturels)

Inventer un système d'affouage "bord de piste" permettant la récupération du bois déjà coupé par les habitants

Envoyé en préfecture le 23/11/2023 Reçu en préfecture le 23/11/2023 Publié le

ID: 038-213804362-20231116-231116_DEL67-DE

Importance de l'action pour les acteurs locaux Commentaires ou précisions Comment ? Enjeu ou problématique principal complémentaires issus de la (gommettes Actions / Aides possibles co-construction atelier). Classification de + à ++++ 5 - RESSOURCE EAU Etudes locales pour répondre aux besoins liés à l'agriculture, par exemple sur les sources sur les coteaux (localisation, Travailler sur les besoins en eau Coteaux : mobiliser les aides pour réaliser des aménagements facilitant l'accès à la ressource en eau pour l'agriculture, de l'activité agricole et optimiser notamment pour l'abreuvement des bêtes (captation de sources, collectes d'eaux pluviales...) 01 les équipements d'irrigation Pour les infrastructures d'irrigation agricole, possibilité d'accompagner techniquement et en ingénierie financière la réalisation de travaux de création, d'optimisation, d'amélioration ou de réparation. Peut également être aidée l'acquisition de matétiel et d'équipement permettant des économies d'eau Mobiliser les données disponibles sur la qualité des masses d'eau et mettre en place des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques agricoles ou forestières en zone humide, en périmètre de captage, à proximité des cours d'eau ou Protéger la qualité de l'eau, les zones humides, les cours d'eau et 02 ++++ Valoriser les pratiques vertueuses via des outils type mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur les coteaux en milieu karstiqu Mieux qualifier les zones humides dont les mares selon leurs potentiels et usages (environnemental, agricole, forestier) et accompagner l'élaboration et mise en œuvre d'un plan de gestion globale des zones humides (situées dans les périmètres Accompagnement technique pour mieux concilier activité agricole et/ou forestière avec et le risque inondation dans la plaine Mieux concilier le risque d'inondation et les pratiques Aménagements pouvant, éventuellement, être mis en place 03 agricoles ou forestières dans la Entretien / gestion des ruisseaux et canaux pour limiter les risques de débordement, d'inondation, de dégradation des terres olaine agricoles adjacentes Gestion partagée et concertée pour l'entretien des fossés par les différents acteurs 6 - PATRIMOINE PAYSAGER ET NATUREL Sensibilisation et accompagnement technique aux pratiques favorables à la biodiversité, portant notamment sur : le maintien de milieux ouverts notamment en coteaux : prairies permanentes naturelles, pelouses sèches. la mise en place de jachères fleuries ou autres intervention favorable aux abeilles et pollinisateurs, concours prairies fleuries la mise place de retard de fauche dans les espaces agricoles mais également dans les espaces publics la création ou l'entretien de haies et d'arbres têtards le maintien ou la création de mares la protection des forêts alluviales et les ripisylves la mise en place et la gestion de bandes enherbées le long des cours d'eau et de zones tampons autour des espaces naturels remarquables le maintien ou renforcement d'une trame "vieux bois" en forêt (réserves de biodiversité forestière vieillissant en libre Encourager ou valoriser les la réouverture de clairières aux sein des espaces forestiers et créer des points d'eau pour la faune sauvage pratiques ou effets positifs sur la la conservation des arbres isolés et des vieux arbres à cavité (enjeu chouette chevêche) PN1 ++++ biodiversité de l'agriculture ou de la gestion forestière Sur le maintien des milieux ouverts notamment en coteaux (prairies permanentes naturelles, pelouses sèches...), les actions pourront également porter sur : Identifier les parcelles à enjeux de fermeture et lutter contre l'embroussaillement Accompagner financièrement les exploitants pour les travaux d'ouverture des parcelles Faciliter la mise en relation entre propriétaires et éleveurs pour la mise en place de pâturage Accompagner les collectivités propriétaires de parcelles en prairie dans la recherche d'éleveurs pour pâturage. A défaut de solution, étudier l'existence ou la faisabilité d'aides à des prestations de pâturage La valorisation des pratiques ou effets positifs évoqués ci-dessus pourra également se faire via : des dispositifs d'aides existants, comme les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), ou la mise en place d'outils de contractualisation au sein des périmètres PAEN Travaux de restauration ou d'amélioration de fonctionnalité des corridors écologiques (avec recherche de compatibilité avec le maintien de l'activité agricole ou forestière, le cas échéant) Maintenir ou conforter les PN2 Mobiliser les aides à la plantation de haies et au développement de l'agro foresterie à travers le dispositif un arbre un habitant corridors écologiques Préserver les corridors écologiques entre les massifs du Vercors et de Belledonne Réalisation d'étude / inventaires complémentaires sur des secteurs à enjeux se situant dans le périmètre PAEN. notamment les éléments suivants, ayant été identifiés lors de la phase de co-construction du présent programme Améliorer les connaissances Inventaire des prairies permanentes (naturelles) écologiques sur les espaces Poursuite des dynamiques engagées d'inventaire participatif (de type ABC communaux) PN3 agricoles, forestiers et naturels et Améliorer les connaissances écologiques sur les boisements locaux la valoriser auprès des citovens Mieux connaître et faire-connaître les fonctions écologiques des écosystèmes (notion de service écosystémique) Développer des projets innovants permettant la mise en valeur des Accompagner les projets "innovants" couplant la mise en valeur des espaces naturels et le patrimoine industriel / agricole / PN4 forestier (recherche de partenariat, finacement,etc...) espaces naturels et le patrimoine . agricole, forestier et batis 7 - ANIMATION GLOBALE DU PROGRAMME D'ACTIONS Un animateur global du programme, également guichet / interlocuteur unique pour les porteurs de projets qui veille à sa Mise en œuvre du programme AN1 réalisation (déclinaison opérationnelle notamment), aide au lancement des projets, recherche l'articulation dans les possibilités de financements et assure la communication sur le programme Actualisation-évolution périodique A l'issue de sa période d'exécution (5 ans minimum), suivre et évaluer le programme en vue de sa révision AN2 du programme